Edition octobre 2017,
Numéro 11

BRESLES INFOS

Bulletin municipal de la ville de Bresles

SOMMAIRE :

- Informations Municipales
- Le Marché de Produits Locaux
- L'Accueil des Enfants
- Associations et Programme à venir
- Ca s'est passé à Bresles
- Le Saviez-Vous ?
- Communication des Listes

EDITO DU MAIRE

Une rentrée studieuse

Bresloises, Breslois,

En ce mois de rentrée scolaire, c'est avec un cartable bien chargé que les élus ont repris les dossiers de la Ville.
Si l'été a permis aux enfants de l'ALSH Jacques BAIZE et aux lecteurs de la Médiathèque Madeleine ODENT de profiter de nombreuses activités, je n'oublie pas, les plus âgés, qui ont retrouvé les joies de leur jeunesse à travers « guinguettes et autres animations » via l'engagement de 4 jeunes animatrices, Anais, Gwendoline, Léa et Lola.
Force est de constater pour la Ville, à l'image des 413 élèves et 21 enseignants de nos écoles maternelles et primaires, que le programme de la Municipalité est riche et varié.
Comme vous le savez, la construction de la Halle de Plein vent et le premier marché des saveurs, Absolument Gourmand, démontrent que nos efforts pour vitaliser notre cœur de Ville produisent de premiers effets et donnent à Bresles, un rayonnement nouveau.
Seconde ville de l'agglomération du Beauvaisis, la Ville de Bresles a le 29 septembre dernier, démontré qu'elle savait créer l'évènement et innover, au profit de tous et des commerçants.

Bien évidemment, la Municipalité ne compte pas en rester là, et le développement de notre belle cité se poursuit avec les projets bien agencés des Places, du Pôle Santé et du Groupe scolaire.
A ce sujet, si certains imaginent ou cherche à faire croire que notre Ville est au bord du « gouffre financier », je tiens à rassurer les uns et les autres sur la bonne situation financière de notre commune, via un endettement historiquement bas et des économies stabilisées malgré diverses annonces gouvernementales défavorables, telles que la suppression de la réserve parlementaire ou la fin programmée des contrats aidés.

Quoi qu'il en soit, c'est une nouvelle fois, avec foi et conviction, en chacune et chacun que je lance un appel à davantage de civisme. Déchets canins, dégradations, détritus, stationnements polluent notre cadre de vie et je remercie tous ceux et celles qui se mobilisent, riverains comme agents de la commune pour permettre à notre Ville de conserver l'esprit de convivialité et de proximité qui lient l'ensemble de ses habitants.
Ne laissons pas faire et des consignes strictes sont d'ores et déjà transmises au policier municipal pour verbaliser toute infraction !
Les caméras récemment installées en cœur de ville permettront de renforcer l'identification des contrevenants. Ils sont prévenus !
Et, pour conclure ce propos préliminaire, je vous invite à profiter pleinement par une lecture attentive de ce nouveau numéro de votre magazine municipal, où exceptionnellement, les portraits des producteurs et artisans remplacent les portraits des agents de la Ville.

Vous y découvrirez une esquisse de ce qu'est notre Ville où chacun à sa place et où tout le monde a un rôle à jouer, dans un intérêt commun partagé.

Dominique CORDIER,
Maire de Bresles

INFORMATIONS MUNICIPALES

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017 (*)

Finances – Vote des budgets 2017 et affectation des résultats - Taux d'imposition 2017
Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité les budgets et leurs affectations de résultats, ainsi que les taux communaux proposés.

Finances – Subventions aux associations
Conformément à l'avis, favorable et unanime, émis par les membres de la commission « Vie Associative - Fêtes et Sports », Monsieur DUTHOIT, Maire-Adjoint, précise que le montant des subventions aux associations est identique à celui de l'année passée, hors la subvention attribuée exceptionnellement à l'USB Football pour l'achat d'un véhicule.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité la proposition.

Finances - CLECT
Dans le cadre de la fusion de tout nouvel EPCI, comme nous le connaissons depuis le 1er janvier 2017, entre la CCRB et la CAB, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est instituée. A ce titre, Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 9 novembre 2016, l'a désigné comme membre titulaire et Monsieur CRUCET, en tant que suppléant. Monsieur le Maire explique que la CLECT s'est réunie le 8 février 2017 et a adopté un rapport. Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que ce rapport doit faire l'objet d'un vote au sein des assemblées délibérantes communales dans les trois mois après son adoption. La compensation des transferts d'impôts (CVAE, Taxe surface commerciale, IFER, Taxe de séjour etc) de la Ville vers la CAB est fixé à 747. 757,40 euros.

Monsieur CHOQUET demande si cette compensation est fixe. Monsieur le Maire indique que ce montant sera identique quelles que soient les évolutions futures. La Ville perd ainsi le dynamisme de cette fiscalité.
Monsieur le Maire explique que le budget de la CAB est de 80 millions d'euros.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité ce rapport.
Monsieur le Maire conclut ce point et précise qu'il rencontre les services de la CAB au sujet des zones d'activités industrielles de Bresles le vendredi 14 avril 2017. Madame FUMERY précise que les zones d'activités économiques de la CAB sont limitées et que le positionnement géographique de Bresles est un atout. Monsieur le Maire explique qu'il sera vigilant sur les contreparties de ces transferts.

Régime des élus - Indices
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le Conseil Municipal, a fixé, à l'unanimité, lors de sa séance du 8 avril 2014, les indemnités de fonction des élus suivant l'indice brut 1015 en vigueur. Cet indice a évolué au 1er janvier 2017. Il est désormais de 1022. C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, de ne pas tenir compte de ce nouvel indice et de maintenir en l'état le montant des indemnités des élus. Monsieur le Maire ne souhaite pas d'augmentation des indemnités des élus. Cet indice ayant pour objet de revaloriser les indemnités des élus et par conséquent de les augmenter. Monsieur le Maire souhaite ainsi rappeler par ce geste que les élus sont au service de la Ville et de leurs concitoyens. En cette période difficile pour de nombreuses personnes, il considère comme un devoir d'être exemplaire avec les deniers de la Ville.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte, à l'unanimité cette proposition.

Vigipirate
Rappel par rapport aux associations et aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs et des courriers reçus de la Préfecture.
Monsieur le Maire explique qu'il relaye les informations et consignes de sécurité de la Préfecture dans un contexte terroriste élevé, notamment dans le cadre des prochaines élections nationales. Monsieur le Maire estime qu'il s'agit d'un minimum de prendre en considération les directives préfectorales. La Ville de Bresles n'est pas l'abri d'une tragédie et il assume ses responsabilités comme doit le faire tout un chacun. Ainsi, Monsieur le Maire explique que depuis le 21 mars 2017, la nouvelle posture VIGIPIRATE « Printemps 2017 » s'applique et prend en considération les vulnérabilités propres à la période du deuxième trimestre 2017 et que dans un contexte de menace terroriste très élevée, les échéances électorales présidentielles (scrutins les 23 avril et 7 mai) et législatives (scrutins les 11 et 18 juin) constituent un point d'attention particulier tout comme les manifestations religieuses, culturelles et sportives. Pour ce faire, en application du plan VIGIPIRATE, l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « sécurité renforcée-risque attentat » et le logo afférent doit être affiché à l'entrée des sites accueillant du public. Monsieur le Maire rappelle l'existence d'un numéro vert gratuit et anonyme dédié à la prévention de la radicalisation : 0800 005 696.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2017 (*)

Finances – Vote des comptes administratifs et de gestion 2016
Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les résultats des comptes administratifs et de gestion 2016 des budgets.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité, les résultats présentés.

Intercommunalité – CAB – Extension de périmètre
La communauté d'agglomération du Beauvaisis a été créée à compter du 1er janvier 2017 par arrêté préfectoral en date du 6 décembre 2016 entre les 31 communes de l'ex-communauté d'agglomération du Beauvaisis et les 13 communes de l'ex-communauté de communes rurales du Beauvaisis. Aujourd'hui, en raison de leur appartenance à l'aire urbaine de Beauvais, à leur proximité territoriale et à leur volonté de faire profiter à leurs administrés des équipements et projets portés par la communauté d'agglomération du Beauvaisis, 9 communes de la communauté de communes Oise Picarde souhaitent adhérer à notre établissement public de coopération intercommunale et viennent de faire parvenir à Madame la Présidente les délibérations des conseils municipaux se prononçant dans ce sens. Les communes concernées sont les suivantes : Crèvecœur le Grand, Auchy-la-Montagne, Francastel, Lachaussée du Bois d'Ecu, Luchy, Maulers, Muidorge, Rotangy et Le Saulchoy.
Vu la délibération du conseil communautaire en date du 19 mai 2017 acceptant à l'unanimité les demandes d'adhésion des communes précitées il est proposé au conseil municipal d'accepter les demandes d'adhésion à la communauté d'agglomération du Beauvaisis des communes ci-dessus au 01/01/2018, de demander à monsieur le Préfet de l'Oise, au terme de cette consultation, de bien vouloir arrêter la décision d'admission de ces communes. Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de franchir le seuil des 100 000 habitants de manière à pouvoir constituer un pôle métropolitain. Trois pôles métropolitains sont en cours de réflexion dans le Département de l'Oise autour des agglomérations de Beauvais, Creil et Compiègne. Il s'agit dans le cadre de la région des Hauts-de-France de pouvoir être identifié plus aisément et ainsi obtenir davantage de financement, notamment européen. Monsieur le Maire précise que ces 9 communes ont souhaité cette intégration.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, ces propositions.

Travaux – Extension et réhabilitation du groupe scolaire et construction d'une médiathèque – Choix architecte.
Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que la Ville de Bresles, soucieuse du bien être des élèves de la commune, des conditions d'enseignement des Professeurs des écoles, des personnels affectés à l'entretien, souhaite regrouper les écoles élémentaires mixte A (Jean de La Fontaine) et B (Jean Racine), en une seule entité avec la Médiathèque. Pour ce faire, un jury de concours (composé par des élus de la Ville, l'Architecte des Bâtiments de France et des Architectes de l'Ordre) s'est réuni pour sélectionner un architecte, sur la base des critères suivants: compétences et composition de l'équipe, expériences dans la réalisation d'équipements de complexité similaire, moyens humains et capacités financières. Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le choix du jury de concours et à retenir l'offre de l'équipe B Plus B Architecte (Mandataire) / Nortec Ingenierie/ Agence SLAP (Cotraitants). Monsieur le Maire rappelle que l'architecte a désormais un an pour préparer son projet.

Les travaux devraient débuter en 2019. Monsieur le Maire présente ensuite une esquisse du projet et informe que des réunions publiques seront programmées au cours des prochains mois. Le calendrier des travaux sera échelonné en fonction des subventions obtenues. Monsieur PULLEUX demande qu'elles sont les tranches programmées et quand les toilettes seront réhabilités.
Monsieur CRUCET explique qu'il s'agit, dans un premier temps, de fermer la rue Dumoulin Provost et de construire la Médiathèque.
Monsieur le Maire explique que certains projetaient de faire des toilettes, neufs mais la Liste « Ensemble Pour Bresles » propose de réaliser un groupe scolaire. Il estime que cela sera plus intéressant.
Monsieur le Maire explique qu'il revient à l'Architecte de travailler et de faire des propositions. Il s'agit d'un projet complexe et le phasage ainsi que le calendrier ne sont pas arrêtés.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, ces propositions.

Vitalisation centre-bourg – Projet de Pôle Santé
La Ville de Bresles, soucieuse d'offrir une offre de soin adapté à la population, a pour ambition de réaliser un Pôle de Santé, en centre bourg. A cet effet, la commune a sollicité la SA HLM du Beauvaisis et l'EPFLO pour mener à bien ce projet. Pour ce faire, un « Avant-Projet Sommaire » dit AVP est à réaliser. C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose d'approuver la réalisation des études et de rembourser la SA HLM pour les frais engagés au cas où la Ville renoncerait, d'aventure, à cette opération.
Monsieur CHOQUET pense que la Ville ne renoncera pas.
Monsieur le Maire répond par l'affirmative et indique qu'il fera tout pour que ce projet soit mené à son terme. Il rappelle qu'au regard de l'absence de médecins dans les territoires ruraux et péri-urbains, les besoins sont identifiés.
Madame FUMERY explique que les jeunes professionnels souhaitent travailler en équipe et non isolément. Madame Aurélie MACAIRE peut le confirmer. Monsieur le Maire rappelle que cette problématique n'est pas spécifique à la Ville de Bresles. L'intérêt collectif est à prendre en compte. Il propose de réaliser les études pour que ce projet se concrétise.
Monsieur PULLEUX demande si les terrains sont cédés. Monsieur le Maire répond que l'EPFLO gère le dossier.
Monsieur PULLEUX estime que la population est pour le projet. Toutefois, elle s'interroge sur l'emplacement. Il estime que les nouvelles maisons médicalisées sont installées dans de nouveaux lotissements. Il pense que les lieux répondent plus facilement aux problématiques d'accès et d'accessibilité qu'en centre-bourg.

Monsieur le Maire répond que l'on peut toujours délocaliser aux extrémités et à l'extérieur de la commune. Toutefois, il s'interroge sur l'accès pour la population non véhiculés. Par ailleurs, il rappelle que le projet proposé est sans incidence financière pour la Ville de Bresles.
Madame FABUREL estime que l'ancienne gendarmerie aurait été un lieu stratégique. Monsieur le Maire rappelle que ce projet a été estimé, après rendez-vous avec l'OPAC, à 800 000 euros pour la Ville de Bresles.
Monsieur CHISS rappelle l'exemple de Saint-Just-en-Chaussée et invite les membres du conseil à étudier ce projet. Madame FUMERY rappelle que le projet de Saint-Just-en-Chaussée est porté par l'ARS et que Saint-Just-en-Chaussée est classé comme zone de tension, contrairement à Bresles. Par conséquent, Bresles ne peut bénéficier des accompagnements financiers liés à ce zonage.
Monsieur le Maire rappelle que les contraintes sont importantes dans le cahier des charges de l'ARS. Il explique que la problématique est différente à Bresles. Le problème des maisons médicales est la répartition des charges entre les médecins, notamment lors de départs en retraite non remplacés comme à Albert, dans le département de la Somme. Monsieur le Maire rappelle sa propre situation et la location d'un local annexe à son cabinet médical où les locataires sont indépendants. Il n'y a pas de gestion commune, mais un lieu commun d'exercice.
Monsieur CHISS estime que les jeunes professionnels de santé souhaitent ne pas avoir à gérer les contraintes administratives. Il prend l'exemple de conseils départementaux qui salarient des médecins. Monsieur le Maire ne partage pas ce point de vue. Dans ce type d'orientation idéologique, Monsieur le Maire estime, à l'image de Saint Nazaire, en 1981, que le système mis en place a fait exploser le coût des actes de santé. Le jour où les jeunes médecins souhaiteront faire des heures dites de bureau, il y aura lieu de multiplier le nombre de médecins par 3.
Monsieur CHISS rappelle qu'il s'agit d'une réalité et non d'un souhait.
Madame FUMERY rappelle que Monsieur le Maire a réuni l'ensemble des professionnels de santé du secteur et que le projet proposé répond à leurs attentes.
Monsieur CHISS estime que cette réflexion est logique au regard des niveaux de revenus différents entre professionnels médicaux et para-médicaux.
Monsieur le Maire ajoute que l'accessibilité est une autre contrainte comme pour les orthophonistes. C'est pourquoi, il y a lieu d'aller de l'avant.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, ces propositions.

Jeunesse – Diplôme - Gratification
Madame FUMERY rappelle à l'assemblée délibérante que la Ville, fière et soucieuse d'encourager les jeunes diplômés, à persévérer en cette direction, attribue, lors d'une cérémonie annuelle, en mairie, une gratification exceptionnelle, aux jeunes ayant obtenus une mention très bien aux examens du Baccalauréat, CAP, BEP, Brevet des Collèges, par un bon d'achat d'un montant de 40 euros. Madame FUMERY précise qu'à la demande de Monsieur le Trésorier de la Ville de Bresles, il y a lieu de préciser la valeur des bons accordés et l'action concernée par une délibération du conseil municipal. Madame FUMERY propose de faire droit à cette demande.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Tourisme – Implantation de panneaux touristiques – RN 31
La Ville de Bresles, soucieuse de valoriser son patrimoine (Château/Eglise), hérité des évêques de Beauvais, conduit une politique pro-active pour mieux se faire connaitre. A cette fin, la Ville de Bresles souhaite présenter un projet d'implantation de panneaux, de

chaque côté de la RN 31, auprès des services de l'Etat. Madame FUMERY propose aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande d'implantation de panneaux de signalisation touristique auprès de l'Etat (DIRN - District de Laon). Par ailleurs, Madame FUMERY explique que la Ville a rencontré le Directeur du MUDO et informe l'assemblée que la Ville souhaite élaborer un partenariat entre le palais épiscopal et la résidence d'été des évêques.
Monsieur PULLEUX demande pourquoi le porche de la mairie n'est pas davantage pris en compte. Il estime que ce porche symbolise le mieux Bresles. Madame FUMERY répond que la Ville a pris attache avec des urbanistes, des architectes, un infographiste et autres professionnels du tourisme pour obtenir avis et conseils. Monsieur le Maire explique que ce projet est global et qu'il s'ajoute aux projets de panneaux d'information en centre-ville qui seront mis en place par la commune et aux alentours de Bresles par le conseil départemental. L'objectif est d'attirer les touristes et de s'ouvrir vers l'extérieur. Madame JUNOD explique que l'entrée de la Ville de Bresles au sein de la CAB permet de bénéficier de l'appui de l'office de tourisme de Beauvais.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, à cette proposition.

Motion pour le maintien de la Trésorerie de Bresles
Monsieur le Maire explique que la Directrice Générale des Finances Publiques a demandé à pouvoir le rencontrer, au lendemain des élections législatives pour l'informer de la fermeture de la Trésorerie de Bresles à compter du 1er janvier 2018. Il informe que la CAB présentera également une motion lors du conseil communautaire du 29 juin 2017 et qu'une pétition est ouverte en mairie.
Monsieur le Maire donne lecture du projet de motion.
Madame FUMERY précise que la fermeture d'une Trésorerie répond à un processus prédéfini et qu'il y a lieu d'être réactif.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, la proposition de motion.

(*) Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site internet www.bresles.fr

CONSULTATION JURIDIQUE

Rappel : Des avocats du barreau de Beauvais seront présents en Mairie de Bresles le Samedi 18 novembre de 9h à 12h. Ce service est gratuit.

CHANGEMENT DE COMMANDEMENT

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) change de commandement. Le Chef Renault qui était en poste à Bresles a rejoint Méru. Le Chef Renault a beaucoup travaillé avec les élus de la commune de Bresles. C'est ainsi que de nombreux exercices ont pu être organisés, mais également tout le travail sur l'organisation protocolaire des cérémonies officielles. Les élus et les citoyens de Bresles souhaitent au Chef Renault toute la réussite qu'il mérite dans ses nouvelles missions.

RECENSEMENT DANS LA TRYE

Des pêches à l'électricité ont été effectuées les 12 et 13 juillet 2017 sur la Trye et dans le Marais, en aval de Bresles. Ces inventaires ont été réalisés dans le cadre du suivi des opérations de restauration des cours d'eau qui ont eu lieu en 2016. Les pêches effectuées ont permis la capture de 3 espèces différentes sur une station, et de 5 sur une autre. Ces espèces sont la loche franche, l'épinochette, le chabot, le brochet (un jeune individu) et le vairon. L'épinochette présente des effectifs assez importants aux deux points de comptage (environ 190 individus sur l'une et plus de 600 individus sur l'autre). La loche franche est également très présente, avec un peu plus de 1000 individus. Que les amoureux des animaux se rassurent, la pêche à l'électricité ne tue pas les poissons, tous ont repris une vie tout à fait normale à l'issue des comptages !

LOCHE FRANCHE

BROCHET

EPINOCHETTE

NOUVEAU MOBILIER URBAIN

Les services de la CAB ont installé de nouveaux équipements pour la détente dans la commune. Nous espérons que chacun pourra en profiter et que ces équipements seront respectés.

AU JARDIN !

La municipalité dispose de terrains de 80 m^2 qui sont gracieusement mis à la disposition des habitants qui souhaitent produire fleurs et autres légumes pour leur consommation personnelle.

Vos seules obligations sont de présenter une attestation d'assurance responsabilité civile et de vous engager à entretenir le terrain. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter les services de la Mairie au 03.44.07.90.24

NOUVEAU LOGO

La Municipalité qui souhaite dynamiser la ville de Bresles, a décidé de se doter d'une nouvelle identité visuelle. La représentation graphique d'un « B », en « défonce » permet de voir un bloc rectangulaire malgré le vide de la lettre « B ». Ce graphisme, proposé par Maxime RODZINSKA, donne « un coup de jeune » à l'image de notre commune, et sera progressivement déployé sur les différents supports de la commune, afin de ne pas générer de frais supplémentaires dans les budgets.

VILLE DE
BRESLES

RAPPELS !

Une fois de plus, nous souhaitons rappeler quelques règles minimales du savoir vivre en société.
Les avaloires ne sont pas des poubelles, et pourtant on y retrouve tellement de canettes et autres déchets, que l'intervention des services d'assainissement a été obligatoire plusieurs fois cet été pour éviter les risques d'inondation des riverains !
Et puisque nous parlons de poubelles, … nous vous rappelons qu'elles doivent être mises sur les trottoirs la veille du ramassage après 19h et rentrées le matin après le passage des services de collecte. « C'est moche » des poubelles sur les trottoirs. Pensez à l'image que cela donne de la commune !

ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Pour la deuxième année, la commune de Bresles a mis en place pendant la période estivale des activités à destination de nos ainés. Anaïs, Gwendoline, Léa et Lola ont ainsi agrémenté les journées des résidents du foyer résidence, mais également de personnes à domicile. Au programme lecture, jeux et promenades, mais également prévention. En effet, nous avons connu quelques périodes caniculaires en ce début d'été, et nos 4 volontaires se sont rendues chez une centaine de personnes afin de leur expliquer la mise en œuvre du Registre Canicule au niveau de la Mairie et l'assistance que cela pouvait leur amener.

En prime cette année, « les filles » ont organisé un Bal Musette également ouvert aux résidents des EHPAD « l'Age Bleu ». L'organisation a intégralement été prise en charge par nos 4 jeunes, aidées par les animateurs de l'ALSH de Bresles. Au programme de cet après midi du 4 août à la salle Robert GOURDAIN, en compagnie des enfants de l'ALSH, gâteaux, boissons et surtout musique pour permettre quelques pas de danse sur des airs qui ont rappelé la jeunesse de certains. Ainsi l'objectif de la municipalité est atteint : permettre à des jeunes de moins de 18 ans de travailler et assurer de la présence auprès des personnes les plus fragiles.

LA RENTRÉE ET LES RYTHMES SCOLAIRES

Le 4 septembre a marqué la fin de l'insouciance des vacances scolaires. Enfants et enseignants ont retrouvé les chemin de l'école en présence de nombreux élus et de Monsieur le Maire. Il a ainsi pu être expliqué à certains parents interrogatifs le choix de la commune quant aux rythmes scolaires pour cette année 2017/2018. En effet, si le nouveau gouvernement a souhaité laisser les communes décider des rythmes scolaires qu'elles souhaitent appliquer dans leurs établissements, semaine à 4 ou 4,5 jours, cette information, transmise officiellement à la veille des vacances scolaires, n'a pas permis de décider d'un changement de rythmes pour la rentrée scolaire 2017/2018, faute d'informations sur le financement et les organisations à mettre en œuvre pour un retour à la semaine à 4 jours. Au regard des avis des conseils d'écoles élémentaires et maternelle, la municipalité souhaite engager une concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves afin de statuer sereinement et en connaissance des divers paramètres financiers pour envisager un retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018/2019.

DEMOS

Le conservatoire Eustache-du-Couroy à Beauvais a signé le 07/07/17 une convention avec la cité de la musique-Philharmonie de Paris afin de mener à bien le projet DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) sur le Beauvaisis avec le soutien du département de l'Oise, de la région Hauts de France et de l'Etat.
Depuis 2010 DEMOS s'attache à favoriser l'accès à la musique classique des enfants qui en sont a priori éloignés. DEMOS est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre.

DÉMOS EN BEAUVAISIS
PHILHARMONIE DE PARIS

Cette action est destinée aux enfants âgés de 7 à 12 ans et habitant dans des quartiers relevant de la Politique de la Ville ou dans les zones rurales. Ainsi Auneuil, Bresles, Milly-sur-Thérain, Laversines et les quartiers Argentine, Saint Lucien et Saint Jean de Beauvais ont sélectionné sur dossier 105 enfants répartis en 7 classes musicales qui intégreront le dispositif aux vacances de la Toussaint 2017. Chaque enfant se verra confier gratuitement un instrument de musique.
15 jeunes Breslois participent à ce projet. Ils suivront donc 3h30 de cours de musique par semaine dans des locaux qui leurs sont dédiés à la salle polyvalente Robert Gourdain. Ces séances seront encadrées par deux professeurs de musique du conservatoire et d'une de nos animatrices du centre Jacques Baize, Lætitia Fauqeux.

Nos jeunes Breslois auront la tâche de constituer une famille d'instruments de l'orchestre. Les enfants devront faire preuve d'une réelle motivation en s'impliquant dans ce projet pendant une durée de 3 ans et en participant aux répétitions en orchestre toutes les 6 semaines ainsi qu'aux concerts. S'ils continuent au bout de cette expérience et prennent le chemin du conservatoire ils pourront garder l'instrument. Quelle formidable opportunité pour nos jeunes. Que l'aventure commence !

VITALISATION DU CENTRE BOURG : PRÉFÉRENCE COMMERCES

Conformément à ses engagements, lors des élections communales, l'équipe « Ensemble pour Bresles » a à cœur de vitaliser le centre-bourg de la Ville et d'aider les commerçants. Pour se faire, l'action « **Préférence Commerces »** a été mise en œuvre dès 2016 et a permis de récompenser 10 commerces de Bresles : la Boulangerie GARGLIETTI, le Garage Thierry TALLON, la Fleuriste LA GRANGE FLEURIE, PRINTANIA, la LUNETTERIE BATICLE, les Etablissements LEBLANC, la Pharmacie ABITBOUL, le Garage CHOQUET et Sandrine TOURTE / Toilettage. Le 12 juin dernier, Monsieur le Maire a pu féliciter, chacun d'entre eux, lors d'une cérémonie, au sein des nouveaux locaux de la CCI lors de la remise des Labels. Suite à l'avis favorable à l'unanimité du conseil municipal lors de sa séance du 28 juin, l'action va se poursuivre et la commune va proposer à la CCI, une nouvelle liste de 10 commerçants : Le Fournil du Coin, Imagin'natif, le Garage GUILLOREL, l'Institut "BELLE ET ZEN", le Café du Centre, Bleu Minute, la Boucherie Charcuterie CAMUS, STUDIO 22 et la Supérette LHACHMI. Cette action en partenariat avec la CCI et le CD60, représente pour la commune un investissement de 3 720 euros pour contribuer à la valorisation du commerce local.

PANNEAUTAGE EXTRA ET INTRA MUROS

Afin de valoriser le patrimoine architectural de Bresles, les élus ont travaillé en partenariat avec le Conseil Départemental et les services de l'Etat afin de signaler notre commune sur diverses routes du département et sur la RN31. C'est ainsi que sont déjà installés sur plusieurs routes départementales, une signalisation spécifique de Bresles indiquant l'église et le château, là où jusqu'à ce jour, seul le Mont César était valorisé. D'ici quelques semaines, ce seront deux grands panneaux d'animation qui seront positionnés de part et d'autre des entrées de Bresles le long de la RN31.

Ce jalonnement sera ensuite complété par des panneaux touristiques dans le cour de la Mairie et à proximité de l'Eglise afin de conter l'histoire de nos monuments et montrer leur évolution à travers les siècles aux touristes de passage, qu'ils arrivent à Bresles en voiture ou par la voie verte en vélo.

Lors d'une rencontre entre les commerçants de la rue du Général de Gaulle et les élus de la commune, le sujet du panneautage directionnel a été longuement discuté. Sur le même principe que la signalisation dans les zones artisanales, où la municipalité a installé une signalétique permettant aux personnes se rendant dans les diverses entreprises de localiser facilement ces dernières, le panneautage de jalonnement vers les commerces et les principaux bâtiments d'intérêt public a été revu. La première étape est de diriger les visiteurs à partir des principaux axes d'entrée dans la commune. Ce sont ainsi 8 panneaux du type de ceux présentés ci contre qui permettent de se diriger en fonction du quartier dans lequel on se trouve.

Etant donné qu'il est impossible d'indiquer chaque commerce sur l'ensemble du jalonnement, un plan du centre localisant les différents types de commerces dans les différents quartiers sera implanté sur la place du 11 novembre. Afin d'être facilement consultable, il faut que le visiteur puisse se stationner pour prendre connaissance des informations et dans un endroit relativement proche pour éviter de devoir mémoriser trop longuement un itinéraire. Dans la mesure où les travaux sur les places vont commencer prochainement, ce plan ne sera implanté qu'une fois ces derniers réalisés pour éviter de faire et défaire, et ainsi limiter les coûts.

VITALISATION DU CENTRE BOURG : MARCHÉ DES PRODUITS LOCAUX

Pour attirer toujours plus de clients aux abords des commerces breslois, la ville a travaillé avec des producteurs locaux pour mettre en œuvre un marché sous la halle plein vent. C'est ainsi que le 29 septembre dernier, le premier marché des saveurs **Absolument Gourmand** a permis aux producteurs et artisans locaux de faire découvrir leurs produits dans une ambiance festive où chaque visiteur s'est vu remettre un cabas financé grâce au Mécénat d'entreprises ayant participé à la construction de la halle.

Cet évènement, animé par la Compagnie de la Cyrène et les enfants de l'ALSH, a été marqué par la présence de nombreuses personnalités du département. Ainsi, en présence Mr le préfet, de Monsieur le Sénateur, Olivier PACCAUD, pour son premier déplacement pour un événement inaugural dans ses nouvelles fonctions de sénateur (joli symbole !), de conseillers départementaux, de Monsieur le Vice-Président de la CAB, de nombreux maires, adjoints et conseillers municipaux, Anne FUMERY, adjointe au Maire de Bresles et conseillère départementale a lancé le premier marché mensuel des saveurs, absolument gourmand. En préambule à son discours, elle a indiqué : « Ce soir, nous sommes un peu orphelins, car notre maire est absent. Parfois les aléas de la vie font que des choix doivent s'opérer et ne permettent pas la présence même si l'attachement est des plus forts. Il vous prie de l'excuser. Il sera de retour dès la semaine prochaine et pour le prochain marché. Vous savez tous, combien il a mené ce projet avec conviction et détermination, car il est une pièce essentielle de redynamisation du centre bourg».

Elle a rappelé que « parmi les nombreux projets, la halle et son marché de produits locaux sont le résultat d'une volonté politique des élus de Bresles conduits par Dominique CORDIER. Une envie aussi de renouer avec un certain art de vivre en redonnant à Bresles le souffle qui lui manque » et que « Ce projet n'aurait pas eu de concrétisation sans le soutien et l'appui financier forts de l'Etat (678.000 euros) et du Conseil départemental (310.000 euros) ». Leurs représentants en ont été chaleureusement remerciés.

Elle a mis en valeur les projets à venir : «la requalification des places avec ses multiples rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France, le groupe scolaire et ses différentes phases afin de respecter les cycles scolaires, le pôle santé avec l'appui de l'EPFLO et de la SA d'HLM du Beauvaisis, le partenariat avec le Mudo, avec la Drac pour les jardins de notre résidence d'été des évêques, l'Agence Eau Seine Normandie et le conservatoire des espaces naturels de Picardie dans le cadre de l'aménagement de la Trye et le suivi du marais, les réflexions initiées avec Oise Tourisme et l 'Office de Tourisme de la CAB sur la valorisation de notre patrimoine comme la cressiculture ».

« Notre halle je la trouve à la fois simple, fluide, respectant traditions, patrimoine environnant et modernité. A travers cette nouvelle halle Bresles renoue un peu avec son histoire. Déjà au 19ème Bresles possédait sa halle à proximité du château… Notre halle se veut être un lieu de rencontre ou se manifestera la vitalité créatrice, novatrice dans une économie directe entre producteurs et consommateurs Un marché authentique, traditionnel, accueillant, c'est le bonheur simple d'un retour aux sources, loin de l'anonymat, du bruit et des produits standardisés… Nous voulons des espaces au service de la vie des breslois, des espaces où l'on se croise, où l'on se parle, où l'on s'arrête pour regarder la beauté du patrimoine, où l'on fait ses courses chez les commerçants, à Bresles. Le fil conducteur qui nous anime est le suivant : la ville construit, les commerçants et les artisans accueillent et fidélisent et les associations animent. Il serait vain de croire qu'à Bresles, nous pouvons opposer les uns aux autres, opposer commerces du centre-bourg et centres commerciaux de proximité n'a pas de sens. Chacun se complète et se renforce. Par conséquent, souhaitons à notre marché des saveurs, Absolument Gourmand, d'être la locomotive d'un nouveau dynamisme ».

Si vous n'avez pu venir, nous vous donnons rendez vous les **vendredis 27/10, 24/11, 22/12 et 26/01/2018,** de 16h30 à 19h30 et pour susciter votre envie, nous vous présentons les commerçants présents chaque mois. La municipalité en profite pour remercier chaleureusement Claire MAGNE, stagiaire de l'Institut Lassalle de Beauvais qui a travaillé sur les différentes actions de communication à mettre en œuvre pour valoriser ce marché. C'est une partie de son travail que vous pouvez découvrir dans les pages suivantes.

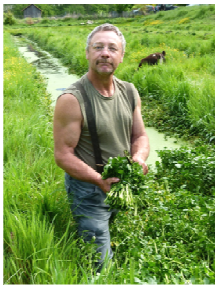

CRESSON

Le Cresson autrefois utilisé pour ses vertus médicinales, est aujourd'hui principalement cultivé en Picardie, en Île de France et dans le Nord Pas de Calais. Le cresson de fontaine frais peut être dégusté en salade, en soupe, en purée ou encore cuit comme des épinards. Le cresson peut également être pris sous forme de jus à boire juste avant les repas. Franck Bonvallet et José Lenzi sont cressiculteurs à Bresles dans des exploitations transmises depuis 3 générations.

FRUITS du VERGER

Marc Vandromme vous propose 12 variétés de pommes, des poires des confitures et des jus des fruits récoltés exclusivement sur l'exploitation. Les fruits récoltés à maturité sont sucrés et typés en goût. Vous pourrez découvrir des variétés peu connues, voire oubliées comme la Jonagold, la Rubinette ou encore la Sapora.

VERGER et RUCHES

Mr et Mme Lefebvre de Laversines proposent du miel, du cidre, des pommes, des poires, de la rhubarbe, des prunes, des cerises et des groseilles. Non issus de familles d'exploitants, ils ont dû tout apprendre. Ainsi depuis plus de 30 ans, ils ont greffé, taillé, récolté et pressé pour régaler les gourmets.

LEGUMES de SAISON

«Dans les champs depuis tout bébé », Marie Vanlerberghe vous propose les légumes produits sur son exploitation bresloise. En fonction de la saison vous pourrez acheter : des pommes de terre, des oignons, des échalotes, de la betterave, des carottes, du chou, des endives, du potimarron, du potiron, de la courge et l'été, des radis, de la salade, des courgettes, des tomates ou encore des fraises.

Le TARTATINE

Violaine Poiret vous propose des formules avec une tartine, un accompagnement (soupe ou salade) et un dessert. Ses tartines sont faites avec des légumes frais, du pain bio, du fromage de la région et tout cela est gratiné au four. La formule est fixe mais la garniture (et surtout les légumes) change avec les saisons.

La BARB'IQUETTE

M. et Mme Barbier du Plessier-sur-Bulles proposent une très grande variété de produits à base de lait de chèvre et notamment du fromage : frais, demi-sec, demi-sec affiné, à tartiner, crémeux, et des produits plus originaux comme du crottin aux épices, des fromages frais fourrés aux abricots ou à la figue ... Mais également des faisselles et même des glaces !

VOLAILLE

Poulets, chapons et pintades sont élevés à la ferme de M. Houet à Grémévillers. Une excellente traçabilité garantie pour ces volailles élevées en plein air, nourries au grain de la ferme, abattues et stockées à la ferme. Du naturel et un élevage à l'ancienne !

CŒUR de PICARDIE

Cœur de Picardie (petites madeleines en forme de cœur imbibées dans de l'eau de vie de pomme), choc'o cœur (petit moelleux au chocolat en forme de cœur), madeleines, plats picards comme de la tarte aux maroilles, la tarte au Rollot ou encore la ficelle picarde, des crêpes sous vide et tout cela préparé à base d'œufs, de farine, de jambon fermier, de champignons, de crème ou encore de fromage de la région vont vous régaler grâce à Virginie Coin, installée à Crèvecœur le Grand depuis 2008.

BŒUF et VEAU en CONSERVE

Carole Gobert vous propose plusieurs types de conserves de bœuf et de veau : veau marengo, blanquette, carbonade, goulasch, bœuf carotte mais également des terrines de bœuf nature, à la moutarde, au piment doux ou au calvados ainsi que des rillettes de veau. Elle a appris à cuisiner avec ses grands-parents et connait les recettes traditionnelles : « Du bon et du naturel dans nos assiettes » .

Bresles Marché des Saveurs
Absolument gourmand !

ESCARGOTS

M. Kunnert propose des escargots coquilles au beurre, des escargots à la bourguignonne, des veloutés aux escargots, de la ficelle picarde aux escargots, des feuilletés aux escargots, des mini bouchées aux escargots. Il a développé lui-même ses recettes à partir de recettes traditionnelles.
Tout est fabriqué/transformé avec des produits frais (ail, beurre, persil…) de la région.

YAOURTS et AUTRES PRODUITS LAITIERS

Amélie Laly, basée à Lachaussée-du-bois-d'Ecu, propose des produits laitiers et surtout une grande gamme de yaourts au lait de vache, nature ou à différents parfums de fruits, du fromage blanc, de la faisselle, du lait et de la crème fraiche. Sa devise : « Le goût avant tout, des vaches tous les jours en pâture et des produits artisanaux ».

PRODUITS du VERGER BIOLOGIQUE

Fatima et Hubert Corpet, à Saint-Thibault, cultivent 17 variétés de pommes à cidre et à couteau et quelques poires. L'ensemble de leur production est biologique et leurs pommes sont assez grosses grâce à un élagage régulier fait à la main. Ils proposeront sur le marché du cidre doux et brut, du calvados, du vinaigre de cidre, de la confiture de pomme nature, de la confiture de pomme à la cannelle, de la confiture de pomme au caramel, de la gelée de pomme au calvados, du jus de pomme pétillant et non pétillant, des pommes à couteau et leur spécialité : un apéritif au cidre et au calvados.

VIANDE de COCHON

Olivier Caustier, éleveur de porc à Saint-Just-en-Chaussée proposera sur le marché "tous les morceaux que l'on peut retrouver dans un cochon. Ses cochons sont élevés sur paille et sont nourris avec des céréales de la ferme (blé, orge, triticale, féveroles, colza) et quelques compléments extérieurs. Ils ont également le droit à de la graine de lin qui leur apporte des omégas 3 et 6 et améliore la qualité de la viande. Ils ont environs 600 à 700 truies, cochons, porcelets.

FROMAGE de VACHE BIOLOGIQUE

Jean-Marie Beaudoin propose : du lait, des yaourts, de la crème fraiche, du fromage blanc et surtout du fromage : Tomme au foin, Tomme au cidre, Bray picard, Bray picard au lin, Sullybert, Fontenot et du fromage frais. Ses vaches ne mangent que de l'herbe, et toute la production est en biologique. Très sensible au danger des pesticides et autres produits toxiques sur la santé, Jean-Marie Beaudoin met un point d'orgue à ne donner que du naturel à ses bêtes.

VOLAILLES VIVANTES

Olivier Becu élève et vend des volailles vivantes à Escames : poules pondeuses, poulets de chair, oies, canards, dindes et cailles. Il élève ses volailles depuis le "stade poussin" jusqu'à 20 semaines. De plus, ses poules sont de race. Ce sont des poules de Gournay, donc vraiment une race locale.

BIERES BIOLOGIQUES LA CHAUMONT'OISE

Olivier Nizon et Alexandre Lellouche proposent des bières biologiques brassées artisanalement dans leurs locaux à Chaumont en Vexin. Une gamme de 6 bières différentes : une blonde, une ambrée, une brune, une blanche au sureau, une Indian Pale Ale (bière traditionnelle anglaise ambrée avec des épices) et une nouvelle blanche. Toutes leurs bières sont artisanales et faites uniquement avec du houblon et de l'orge locaux.

FROMAGES et AUTRES PRODUITS LAITIERS

Bruno Lucien propose des produits laitiers à base de lait de vaches montbéliardes : yaourts natures et aux fruits (brassés), du fromage blanc nature ou aux fruits, des faisselles, du campagne, de la crème et du lait, des fromages frais et du camembert. Une large gamme de produits laitiers qui vous font redécouvrir les saveurs d'Antan et de notre région.

PAINS

Sacha Le Scornet, au Fournil du Coin à Bresles, propose du pain, des confiseries et autres viennoiseries produits artisanalement. Sur le marché, vous pouvez découvrir des pains rustiques, des miches, des gros pains voir même de très gros pains dont les tranches sont vendues au poids. Vous pouvez également découvrir ses spécialités comme son nougat artisanal, ses macarons et son flan.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

DES LIVRES EN VACANCES

En juillet, les livres ont campé à la médiathèque Madeleine Odent et dans la cour de la Mairie quand la météo le permettait !!! Ainsi, les bibliothécaires et Elise Chaumiot, qui réalisait sa contribution citoyenne « Pass-Permis Citoyen » à la médiathèque, ont proposé des lectures à voix haute sur le thème du camping et des vacances aux enfants du centre de loisirs de la commune. Le 25/07, 17 enfants de 3 à 5 ans ont participé une matinée animée dans le cadre de « l'Eté en Roue Livre », au cours de laquelle les bibliothécaires de la Médiathèque Département de l'Oise (MDO) du Conseil Départemental ont lu des histoires sur le thème des voyages et proposé une séance d'éveil musical qui a passionné les petits.

LE CENTRE DE LOISIRS

Au cours de l'été 2017, 140 enfants ont été inscrits au centre Jacques BAIZE, et en moyenne 62 enfants en juillet et 47 en août ont fréquenté quotidiennement le centre. Les enfants ont pu : jouer au cerceau musical, peindre leur empreinte de pied, participer à un concours de bulles de savon, fabriquer divers objets, danser, jouer au ballon, construire un tipi, une mascotte en laine, un chien en argile, faire du kayak, de l'équitation, se balader en roller, en vélo ou encore en patinette. Un programme varié et enrichissant concocté avec soin par les animateurs qui ont également fait découvrir diverses activités aux enfants sous forme d'atelier.

Comme indiqué dans d'autres articles de ce journal, les enfants ont participé aux projets de lecture de la médiathèque et d'animation intergénérationnelle. Mais ils sont également allés au parc Sherwood, au Lazer Quest de Beauvais, au plan d'eau du Canada, au zoo d'Amiens et les plus grands ont pu camper 3 nuits au camping de Bresles.
Cet été s'est conclu par un spectacle à la salle Robert GOURDAIN le 31 août, où les parents ont pu découvrir le résultat de ce « travail » estival.

Et pendant les vacances de Toussaint, le centre sera ouvert du 23/10 au 03/11. Venez nombreux pour participer aux belles activités programmées !

ET SI ON CHANTAIT ! ATOUT CHOEUR

Les répétitions de la chorale Atout Chœur ont repris depuis le 8 septembre. Si vous souhaitez chanter les plus beaux titres de la variété française et autres œuvres, ou si vous pratiquez d'un instrument, vous pouvez rejoindre l'association tous les vendredis à partir de 20h30 au 1, rue Roosevelt à Bresles dans une ambiance conviviale. Enfants, adolescents, adultes, tout le monde peut chanter. Renseignements 06.23.48.14.09.

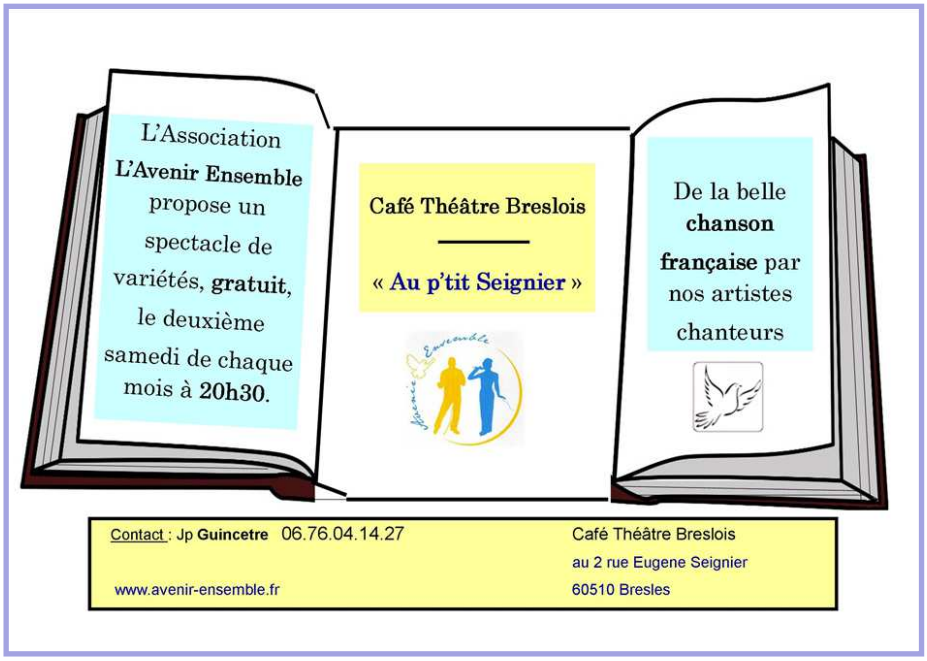

ASSOCIATION PIERROTS ET COLOMBINES

L'association propose des activités diverses, telles que peinture, chant, bricolage, motricité etc.... Sur la saison 2016/2017, une quinzaine d'assistantes maternelles et une quarantaine d'enfants de 3 mois à 3 ans se sont retrouvés 3 fois par semaine au centre Eugène Seigner. Rejoignez nous et n'hésitez pas à contacter Madame SZOSTEK Cathy, présidente de l'association au 03.44.07.60.82

CALENDRIER DES MANIFESTIONS DE NOVEMBRE À JANVIER 2018

Novembre

Mercredi 1 : Toussaint
Mercredi 8 : Contes d'Automne - Médiathèque
Théatre de Compiègne - Grande Salle R. Gourdain
Samedi 11 : Commémoration Armistice 1918 – Cour de la Mairie
Dimanche 12 Bourse aux jouets APOME – Centre Seignier
Jeudi 16 : Don du sang – Grande Salle R. Gourdain
Samedi 18 : Projection Clins d'œil – Salle R. Gourdain B
Dimanche 19 : Thé Dansant Radio Mercure
Salle R. Gourdain GS
Jeudi 23 : Ciné Rural 60 – Grande Salle R. Gourdain
Samedi 25 : Assemblée Générale Les Pieds Mobiles - Centre Seignier
Assemblée Générale USB Pétanque – Salle R. Gourdain B
Dimanche 26 : Concert Atout Chœur – Eglise

Décembre

Vendredi 1 et Samedi 2 : Téléthon autour de la Salle R. Gourdain
Samedi 2 et Dimanche 3 : Marché de Noël des Amis du Quartier – Salle R. Gourdain
Dimanche 10 : Marché de Noël du GAF 80 – EPHAD L'Age Bleu
Jeudi 14 : Ciné Rural 60 – Grande Salle R. Gourdain
Dimanche 17 : Spectacle de variétés par l'Avenir Ensemble – Grande Salle R. Gourdain
Jeudi 21 : Spectacle Ecole Elémentaire – Grande Salle R. Gourdain

Janvier 2018

Lundi 1: Sortie Les Pieds Mobiles
Samedi 6 : Croc'Sapin – Place du 11 novembre
Mardi 9 : AG Clins d'œil – Salle Haut R. Gourdain
Jeudi 11 : AG Détente et Loisirs – Salle B R. Gourdain
Ciné Rural 60 – Grande Salle R. Gourdain
Samedi 13 : Galette des Rois ACPG - Salle Haut R. Gourdain
AG Judo - Grande Salle R. Gourdain
Lundi 15 : Vœux de M. le Maire – Grande Salle R. Gourdain
Samedi 20 : AG Jardins familiaux - Salle B R. Gourdain
Vendredi 26 : Marché des Saveurs – Halle de Plein Vent
Samedi 27 : AG Les Amis du Quartier - Salle B R. Gourdain
Dimanche 28 : Compétition Judo - Dojo

CA S'EST PASSE A BRESLES

IL FALLAIT LE FAIRE

Les actions « Colis Solidarité » vont bon train cette année encore avec l'aide de la société Stockomani et des amis de l'association l'Avenir Ensemble. Ceci nous conduit à une opération large de solidarité sur la commune de Bresles, à savoir, distribuer gracieusement au plus grand nombre de Breslois, les vêtements neufs dont nous disposions. Après une information et distribution de flyers, cette action fût menée le vendredi 16 juin au centre Seigner toute la journée. De nombreux bénévoles nous avaient rejoints pour cette distribution et ceci en toute amitié et dans la bonne humeur. Les photos reflètent ce moment qui restera un de plus dans ce que nous réalisons depuis 15 ans. Merci à tous.

Martine et Jean Paul
GUINCETRE

EXERCICE EXERCICE !

Le vendredi 18 aout 2017, neuf Sapeurs-Pompiers de Bresles se sont entrainés lors d'un exercice grandeur nature organisé sur notre commune. Afin de renforcer la crédibilité du scénario, la municipalité leur a permis l'accès au centre Seignier, alors inoccupé. De nombreuses victimes sont disposées par les organisateurs dans les locaux de l'établissement. Il appartient alors au premier équipage sur les lieux de réaliser une reconnaissance complète du site, de prodiguer les premiers gestes d'urgence salvateurs, et de demander des renforts appropriés.

Cet exercice s'inscrit dans la démarche du service départemental d'incendie et de secours de l'Oise de s'adapter sans cesse aux risques et menaces auxquels il est susceptible de faire face.

Le centre de secours de Bresles est constitué de 46 Sapeurs-Pompiers Volontaires et de 5 Sapeurs -Pompiers Professionnels. Si vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier Volontaire, il vous appartient de faire acte de candidature en vous présentant directement au centre de secours.

Capitaine Clément RENAUD
Chef du centre de secours de Bresles

MAIS AUSSI …

Gala de l'école de danse les 17 et 18 Juin

14 juillet Cérémonie officielle et animations au Stade

Commémorations de la libération de Bresles le 31 août

La Municipalité remercie l'association Clin d'Œil qui transmet régulièrement des photos pour agrémenter Bresles Infos.

LE SAVIEZ -VOUS ?

NOUVEAUX ARTISANS

Vous voulez embellir votre habitat (Ravalement, peinture, décoration) vous pouvez faire appel à IDECOR à Bresles, au 03.44.84.90.10 ou au 06.68.78.73.60 . Plus d'informations sur le site www.idecor.fr.
Concernant les travaux de charpente, couverture, zinguerie, isolation intérieure et extérieure ainsi que l'aménagement de combles, l'entreprise Thuillier Couverture est à votre disposition 33 bis rue Pierre et Marie CURIE, au 06.64.20.33.05. Plus d'informations sur le site www.thuillier.couverture.fr.

COMMUNICATION DES LISTES

« ENSEMBLE POUR BRESLES »

Cet été a vu l'achèvement de la Halle de Plein Vent, et l'inauguration du premier marché des produits locaux. De nombreux breslois et habitants de communes voisines sont venus pour cette première, et cela nous laisse présager que ce rendez-vous mensuel contribuera à la dynamisation du centre ville. Les commissions vont maintenant reprendre les travaux pour mener à bien d'autres projets et notamment la réfection des places et de la cour de la Mairie et les études préparatoires à la création du groupe scolaire. Nous travaillerons plus que jamais à l'évolution de notre commune en partenariat avec la CAB et tous les élus du département, de la région, notre député et nos nouveaux sénateurs, afin d'obtenir les subventions indispensables à la réalisation de nos projets. Nos seules préoccupations, Bresles, les bresloises et les breslois. Pour que Bresles ne devienne pas une cité dortoir, nous ferons tout pour intéresser toujours plus de visiteurs et promouvoir la qualité de vie à la bresloise.

Dominique CORDIER et la liste Ensemble pour Bresles

« VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES »

Communication non parvenue dans les délais fixés

« AGIR POUR BRESLES »

Communication non parvenue dans les délais fixés

« ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE BRESLES »

Communication non parvenue dans les délais fixés

CE BULLETIN EST AUSSI LE VÔTRE

Associations, commerçants, artisans, vous souhaitez communiquer dans le bulletin et/ou sur le site internet de la commune, vous pouvez déposer vos projets de communication à la Médiathèque ou sur le site www.bresles.fr, au plus tard le 15 décembre 2017. Ils seront soumis à la délégation en charge de la communication et de l'information pour validation de la publication.

Directeur de publication : Dominique Cordier, Maire de Bresles
Commission Information : Isabelle Duché-Thourillon – Aurélie Macaire - Emilie Traën
Support technique : Ludivine Pinte
Contact : mairie@bresles.fr ou mediatheque@bresles.fr